

Mieux utiliser l'expérience et les compétences des anciennes générations

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA



Vue aérienne d'auditeurs concentrés dans la salle du Grand conseil valaisan.

Outre une Assemblée extraordinaire des délégués, le CSA tint à Sion une journée de travail sur le thème de la «Politique de la vieillesse en Suisse». Une des principales conclusions de la manifestation est que les seniors doivent davantage participer à la solution des questions actuelles.

Participation est un mot clé pour modifier l'image de la population âgée dans notre société. A Sion il fut discuté des conditions préalables nécessaires pour qu'une participation active produise des effets. Des contacts réguliers doivent être soignés à tous les niveaux politiques. De la sorte, il peut advenir que non seulement il soit débattu à notre sujet mais avec nous. Ou comme Michel Pillonel, Coprésident du CSA, l'a formulé dans son exposé d'introduction «Que chaque autorité politique écoute la voix des seniors!».

Nouvelle politique des seniors dans le canton du Valais

Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat du canton du Valais, constate qu'environ un quart de la population de son canton est âgée de 65 ans et plus, tendance à la hausse. Une commission consultative, mise en place il y a quatre ans par le gouvernement, pour une politique cantonale de la vieillesse a présenté 22 recommandations. L'année passée il en a résulté la loi sur les soins de longue durée, qui règle le développement de l'encadrement et son financement pour les personnes dans le quatrième âge ayant besoin d'aide.

De plus, un office cantonal de coordination des activités des institutions dans le domaine de la vieillesse a été mis sur pied.

Pour la promotion d'une vieillesse active dans la 3ème phase de vie, une commission a reçu le mandat, dans l'optique d'une politique cantonale de la vieillesse, d'éclairer la situation actuelle et de proposer des mesures dans huit champs d'actions:

Table des matières

Mieux utiliser l'expérience et les compétences des anciennes générations	1-3
Editorial	2
Une convention entre le CSA et la Fondation Generationplus	3
Formation la vie durant	4-5
Marktplatz 55+	5
Le Forum AAL 2016 à St Gall	6
expo-50plus dans la gare principale de Zurich	6
Le canton de St Gall a un Conseil des aînés - une nouvelle ère	7
Maintien de l'aptitude à la conduite dans la vieillesse - un guide	7
Hommage à Paul Sütterlin	7
Roland Grunder nouveau Coprésident du CSA	8
Agenda	8
Impressum	8



Michel Pillonel
Coprésident
du CSA

Editorial

Le CSA a eu raison!

Il ressort d'un sondage de Tamedia sur les résultats du vote relatif à l'initiative AVSplus que 59% des personnes âgées de plus de 65 ans ont voté en faveur de l'initiative, tandis que 80% des jeunes entre 18 et 25 ans la refusaient. Le CSA, qui avait recommandé de voter oui à l'initiative, a donc eu raison. Il est entièrement en phase avec la défense des intérêts des personnes âgées stipulée dans ses statuts.

Ce résultat nous laisse cependant perplexe, car il laisse apparaître un fossé entre les jeunes et les aînés. C'est à se demander si un conflit de générations n'est pas en train de naître à propos des assurances sociales. C'est un immense défi qui se pose à la société et un besoin d'information à la base est nécessaire. En outre, le résultat fait apparaître aussi une différence entre les cantons latins et alémaniques. On connaît les différences de sensibilité entre les différentes régions linguistiques du pays sur les problèmes sociaux, mais si l'on veut qu'une réforme en profondeur aboutisse à un consensus, il faudra bien rapprocher les deux camps.

J'ose espérer que nos parlementaires sauront tirer les justes conclusions dans le débat qui a lieu en ce moment sur la Réforme de la Prévoyance vieillesse 2020, car il est urgent d'agir!

- Soutien lors du passage à la retraite
- Garantie des ressources
- Adaptation des conditions d'habitat
- Promotion de la mobilité
- Promotion des activités qui assurent une vie sociale stimulante
- Promotion de la relation humaine entre les générations
- Prestations pour la santé
- Promotion de l'accès à la culture et à la formation durant toute la vie.

Le canton du Valais n'a pas pour objectif de débattre seulement du financement, c'est-à-dire des coûts, pour les mesures concernant la population des seniors, car le plus important est aussi l'utilisation de leurs expériences et de prestations au profit de la société.

Le rôle des organisations valaisannes de retraités

Un aperçu de la situation dans le canton fut présenté par Hermann Fux, Président du Parlement des Aînés du canton du Valais et par Jean-Pierre Salamin, Président de la Fédération Valaisanne des Retraités. Une bonne politique de la vieillesse a besoin de règles définissant le fonctionnement de notre société. Les organisations de retraités ont résumé leurs vœux et demandes en cinq points.

- 1 **Structures:** Définition du statut des anciennes générations dans la Constitution; mise en place d'un guichet unique d'information; création d'un poste de médiateur.
- 2 **Institutions de soins:** Optimisation de la formation du personnel et de la collaboration avec les proches aidants; soutiens financiers.
- 3 **Territoire:** Promotion de la cohabitation des générations dans tous les milieux de vie; réalisation de logements adaptés.
- 4 **Soins:** Principe de vie: Demeurer aussi longtemps que possible à la maison; harmonisation des modalités dans les EMS.
- 5 **Formation et culture:** Cours de préparation à la retraite et pour la formation la vie durant pour les personnes âgées; organisation de l'accès à la vie culturelle locale.

Les partis politiques ne prennent les seniors que trop peu au sérieux
Roland Grunder, Coprésident du CSA

aborda un thème chaud. Aucun parti politique ne représente de manière convaincante les intérêts des seniors. Les aînés continuent à être considérés comme des charges (financières). Il en résulte des propos et comparaisons discriminantes comme récemment avec la démonstration sur la place fédérale avec des porcs, en relation avec la votation «AVSplus». Mais le fait est que notre structure de population s'est modifiée. Nous devenons toujours plus âgés. L'âge moyen des votants se monte aujourd'hui à 60 ans. Comme le nombre des actifs diminue et que les étrangers ne sont pas habilités à voter, les aînés deviennent de plus en plus un facteur déterminant lors d'élections et de votations. Soit un parti des retraités est fondé, pour renforcer l'influence politique, soit les partis actuels considèrent les aînés de manière plus sérieuse et promeuvent un véritable échange entre les générations. Mais cela signifie aussi que les seniors doivent également s'engager davantage. Sans leur participation - le plus souvent sur une base volontaire - rien ne va plus en Suisse.

La politique de la vieillesse doit également considérer les aspects propres à la troisième génération.

Lors de la table ronde, des déclarations et constatations furent approfondies. Elles peuvent être résumées en thèmes principaux suivants:

- **Modifier l'image (négative) de la vieillesse:**

Les seniors sont un marché et un



Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat du Canton du Valais, durant son exposé.



Michel Pillonel et Roland Grunder, les deux coprésidents (de gauche à droite)

facteur économique importants. Ce ne sont pas uniquement des malades, un «tsunami gris», coûtant seulement de l'argent.

• **Meilleure communication et intégration:**

Il doit être régulièrement informé par oral, par écrit et par l'image sur les activités. Les seniors doivent encore s'engager davantage dans tous les domaines de la société. Le vœu des anciens pour l'autodétermination et l'autonomie a également des limites. Etre solidaire signifie partager. Il n'en va pas seulement des aspects financiers, mais du savoir, des expériences, des compétences. Les seniors apportent beaucoup, ils ne font pas que coûter.

• **Participation dans les partis et commissions politiques:**

En ce domaine également, il s'agit de donner le bon exemple. Les retraités ont en général davantage de temps que les personnes actives professionnellement. Les résistances partiellement dans les propres rangs doivent être surmontées. Des déclarations comme «Nous avons accompli notre tâche, maintenant, nous dételons» cimentent l'image négative des anciennes générations.

• **Tâches principales du CSA:**

L'association doit soulever les problèmes, établir des propositions de solutions et informer les instances compétentes. Les activités de lobbying sont à étendre. Des projets concrets tombent principalement dans le domaine de compétences des organisations locales et régionales d'aînés.

Une convention entre le CSA et la Fondation Generationplus

Michel Pillonel, Coprésident du CSA

Pour régler les relations entre le CSA et la Fondation Generationplus, les deux parties se sont mises d'accord pour signer une convention de collaboration. Mais pourquoi cette convention?

Le 31 octobre 2006, une fondation ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées était créée. Tous les deux ans, un prix - le Eulen Award - est distribué pour récompenser des projets novateurs et fondés sur la pratique, centrés sur le bien-être physique et psychique des seniors. En 2017, ce sera la 6^{ème} fois qu'un prix de 10'000 francs sera distribué pour le Eulen-Award, symbole de sagesse des personnes âgées, ainsi qu'un prix de 5'000 francs pour un projet se rapportant au thème principal choisi par le Conseil de fondation. Le développement des projets s'adresse aux universités, écoles spécialisées, institutions dans le domaine social et des soins, organisations exerçant une activité liée aux personnes âgées, de même qu'aux particuliers. Les conditions de participation peuvent être consultées sur le site www.stiftung-generationplus.ch. Le délai pour le dépôt des projets est fixé au 16 juin 2017.

La fondation a été créée par le CSA. Lors de la démission pour raison d'âge du président de la fondation et membre fondateur Edmund Bürgi, le Conseil de fondation a voulu biffer les droits du CSA figurant dans l'acte de fondation. Après plusieurs tergiversations, un accord a pu être trouvé. Celui-ci prend la forme d'une convention de collaboration entre le CSA et le Conseil de fondation Generationplus. Le CSA garde un siège au Conseil de fondation et désigne son représentant en toute indépendance. La convention prévoit aussi que le CSA s'efforce de soutenir la fondation avec les moyens qui lui sont propres. Lors d'une prochaine révision des statuts et des règlements, le CSA devra être consulté. Le Conseil de fondation nomme les nouveaux membres et le titulaire de la présidence du conseil, après consultation du CSA.

Michel Pillonel qui représentait le CSA depuis la création de la fondation a souhaité remettre son mandat pour la fin de l'année. L'Assemblée des délégués du CSA du 23 septembre 2016 a désigné Rudolf Garo, pour lui succéder. Le Conseil est désormais présidé par Toni Bortoluzzi.



g à d: Toni Bortoluzzi, Thomas Buchmann (Responsable de l'Office de l'économie et du travail du canton d'Argovie), Urs Schmid (Responsable du projet de la campagne «Potenzial 50plus»), Edmond E. Bürgi, Evelyne Reich, (Présidente de l'ASA)

Formation la vie durant

Pierre Lässer, rédaction du CSA

Quand les nouvelles ne constituent pas encore une information

L'espérance de vie en Suisse augmente régulièrement. Ce phénomène est souvent accompagné par le fait que les personnes adultes sont en meilleure santé durant de nombreuses années. Parmi les caractéristiques de ces «nouvelles» générations de retraités, on retrouve le souhait de pouvoir décider par soi-même de ce qui les concerne et non abandonner ces possibilités à des personnes ou groupes, certes souvent bien intentionnés mais qui ne sont pas - encore - directement concernés. Il y a également la volonté, de plus en plus présente, de demeurer actif, sous différentes formes, au sein de la société.

Un autre aspect de la vie moderne est l'importance croissante de la communication en général et sous différentes formes. Le volume des nouvelles et données brutes (qui ne constituent pas encore une information digeste) est tel qu'il devient de plus en plus difficile à comprendre ce qu'elles signifient. Le citoyen lambda est en quelque sorte enseveli sous une quantité d'informations sans cesse plus spécifiques, sans nécessairement

toujours arriver à les comprendre: Déchiffrer par exemple les effets secondaires figurant sur chaque notice d'emballage d'un médicament, décoder la composition d'un produit ou se prononcer sur des sujets spécifiques comme les applications de génie génétique ou l'extraction de gaz de schistes par fracturation hydraulique.

De l'information à la formation la vie durant

Dans ce contexte, le sujet de la formation ou de l'apprentissage la vie durant augmente en importance et intérêt. Ce qui est également connu sous l'expression «formation continue» est habituellement compris comme une nécessité durant la vie professionnelle. Très souvent, on considère qu'elle se termine avec le passage à la retraite. Or de plus en plus d'adultes âgés souhaitent également disposer d'une offre spécifique en ce domaine. Certes, il y a des possibilités d'appréhender l'usage de nouvelles technologies, fourni par des opérateurs ou Pro Senectute. Il y a également une large offre pouvant déboucher sur des diplômes utiles dans le monde professionnel ou bénévole, ainsi que dans les domaines de la création culturelle.

C'est le cas notamment avec les possibilités proposées par les écoles clubs. La plupart de ces cours ont pour but la transmission d'un savoir-faire, pour être à même de réaliser concrètement une activité.

Les Uni3

Mais, outre cet aspect pratique, il y a également celui de la culture en terme général. Ce domaine, souvent moins connu, est celui du «faire savoir». Le nombre de personnes intéressées à approfondir un sujet culturel est en augmentation. Cela tient au fait que les adultes âgés disposent de davantage de temps pour satisfaire des besoins réfrénés par la frénésie de la vie professionnelle antérieure. Des études sociologiques ont montré que les motivations pour suivre une formation continue après la retraite comprenaient la stimulation intellectuelle, le plaisir d'apprendre, le maintien de l'activité sociale (sortir de ses habitudes ou de chez soi), le contact social, voire un lien avec la formation passée. Aux USA, deux motivations supplémentaires apparaissent: la possibilité d'améliorer pour soi sa propre image et la possibilité de renouveau spirituel (donner un sens à son âge).

Ce domaine culturel est notamment couvert par les offres des universités des adultes âgés, souvent connues sous le générique Uni3. Les Uni3 ont notamment pour buts d'offrir à leurs membres la possibilité d'enrichir leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles, de développer les contacts humains et de favoriser les échanges entre les âgés et l'université. Ces universités sont une «filiale» des universités classiques, qui contribuent à leur bon fonctionnement, tant matériel que programmatique. Les intervenants sont habituellement universitaires, en activité ou émérites, ou des personnalités reconnues de la société. Les Uni3 valorisent l'expérience et les compétences acquises. Les thèmes traités lors de conférences d'une durée maximale de deux heures sont très variés: littérature, musique, arts, cinéma, architecture, religion,





Teresa. Elle est également utile à la démocratie en améliorant les connaissances du citoyen et facilite les relations intergénérationnelles - ce qui est tout à fait dans l'objectif du CSA - mais également interculturelles. Pour évoquer l'antonyme de connaissance, on peut citer que l'ignorance est la mère de tous les maux (Rabelais) ou que la liberté commence où l'ignorance finit (Victor Hugo). Pour de nombreux spécialistes, l'avenir pour la Suisse - pays pauvre en richesses naturelles - réside notamment dans la formation. Dès lors, pourquoi ne pas inclure dans les programmes un domaine pour les adultes âgés? Eux aussi ont contribué et contribuent encore par leurs impôts à financer le secteur de la formation et de la recherche.

Pour des informations relatives aux différents programmes: Fédération suisse des Universités du 3ème âge - www.uni3.ch.

Comme introduction à la problématique de la formation continue pour les adultes âgés ainsi que pour approfondir le sujet, on peut recommander la publication suivante: «Adultes âgés - les oubliés de la formation» de Roland J. Campiche et Afi Sika Kuzeawu, aux Editions Antipodes, 2014, ISBN 978-2-88901-094-3.

De même, le site www.fsr-srv.ch/Documents comprend un dossier consacré à la formation continue.

économie, philosophie, sciences, santé, entre autres. Certaines Uni3 proposent, en supplément aux conférences, des séminaires, des cours, des visites culturelles notamment. En résumé, les programmes touchent une large palette du domaine culturel. Pour certains auteurs, transmettre la culture est probablement le plus vieux - si ce n'est métier - rôle du monde.

Pour suivre ces cycles de conférences, aucun titre ni formation quelconque ne sont exigés. La seule obligation est d'être âgé d'au moins 60 ans ou de 55 ans en cas de préretraite. Le public cible est âgé entre 60 et 85 ans. Les membres acquittent une cotisation. Autre avantage: les membres d'une Uni3 peuvent habituellement également suivre les conférences dans les autres Uni3. Plusieurs Uni3 ne se contentent pas d'avoir une offre dans la localité de leur siège. Elles entretiennent des antennes décentralisées. Par exemple l'Uni3 de Neuchâtel est non seulement présente à Neuchâtel, mais également à La Chaux-de-Fonds, à Fleurier, à Porrentruy (JU) et à Bienne.

La formation en général est un vecteur de la prévention des maladies dégénératives et contribue à la consolidation de l'autonomie des personnes. «Afin qu'une lampe continue de brûler, il faut y ajouter de l'huile» selon Mère



A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, ce logo attirera l'attention dans la région de Bâle, sur un marché sous la forme d'une plate-forme d'informations et de rencontres, qui influencent la politique de la vieillesse bâloise 55+. Effectivement on pouvait pour quelques heures dans la Markthalle de Bâle se trouver dans un marché intéressant et vivant, organisé par 35 organisations. «innovage» a repris cette idée sous le patronage du Département de la santé de Bâle-Ville et l'a réalisée d'excellente manière.

Dès l'ouverture, le matin du 1er octobre, régnait une ambiance gaie parmi les exposants et les nombreux visiteurs, stimulée par la salutation cordiale du Conseiller d'Etat Lukas Engelberger et par une prestation endiablée de l'orchestre de jazz des Panthères grises.

Que peut proposer le marché avec ses stands conçus simplement mais de manière plaisante? Cela allait de l'offre d'appareils et prestations pour les seniors, de pralinés avec 1000 unités de vitamine D, du programme de l'université des adultes âgés jusqu'au recrutement de membres par nos organisations de seniors. Un large spectre d'incitations et d'offres! Quelconque avait quelque chose à proposer sur le thème de la vieillesse, en acquittant une location de 300 francs, pouvait être présent avec un stand et se réjouir d'un public intéressé. Un chaleureux remerciement aux initiateurs, une prochaine édition sera la bienvenue!

Heinz Gerster
Président de l'Association 55+ Conférence bâloise des seniors
Comité de l'Association des retraités de Novartis (NPV)

Le Forum AAL 2016 à St Gall

Friederike Rass, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)



dans la recherche AAL avant tout de faciliter la responsabilisation des personnes âgées pour un usage compétent et sous leur propre responsabilité des technologies et innovations leur apportant de l'aide. Dans une société devenant continuellement plus âgée, cette tâche constitue un défi toujours plus urgent. Le Forum AAL 2016 se révèle à nouveau comme une plate-forme, qui permet de fournir une contribution importante en ce domaine.

De plus amples formations figurent sous www.aalforum.eu et www.sbfi.admin.ch/aal.

Le Forum de cette année du programme européen de recherches «Active and Assisted Living» (AAL - «Vie active grâce à la technologie») était placé sous le thème «Ageing well with technology - Innovations ready for breakthrough» («Bien vieillir grâce à la technologie - innovations prêtes à être lancées»). A St Gall, il permit durant trois jours, à la fin septembre, un échange intensif ainsi que des débats vivants parmi les quelque 500 visiteuses et visiteurs.

Le Forum, organisé par le SEFRI comme «presenting partner», était focalisé sur les exigences particulières de la viabilité marchande de produits et prestations innovantes, qui rendent possibles aux personnes âgées, une longue vie indépendante et active.

Prestations de développement déterminées par la base

La présence sur place d'humains était plus que perceptible au Forum AAL. Sur 39 stands d'exposition et durant 30 sessions et ateliers variés furent débattues des idées innovantes de produits en phase de gestation. De nouveaux développements de systèmes furent également discutés. Ainsi des visions pour une société durable, adaptée à la vieillesse furent esquissées, les variétés des défis régionaux pour les projets AAL furent thématiques, les applications technologiques avec des exigences spécifiques et propres à la vieillesse furent présentées ainsi que des étapes concrètes pour la transition entre la phase de développement d'un produit et celle de sa viabilité commerciale.

Défis particuliers dans la recherche AAL

Des discussions critiques ont également leur place durant le Forum AAL. Ainsi les questions complexes d'une évaluation internationale de critères éthiques de projets AAL ou de la relation entre les prestations innovantes développées et leur mise à l'épreuve économique.

Le Secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio souligna lors de son intervention en ouverture du Forum qu'au lieu de céder au découragement face à l'ampleur du domaine, il s'agit



Lors de l'exposition, les visiteurs purent tester eux-mêmes de nombreux prototypes, comme par ex. le gant renforçant sa propre force, développé dans le projet AAL «ironHand» («main de fer»).



expo-50plus dans la gare principale de Zurich

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA

Du 4 au 6 novembre 2016 eut lieu dans la gare principale de Zurich la 9ème foire expo-50plus, avec plus de 60 exposants et 30 exposés, sur les thèmes des finances et de la santé.

L'Association zurichoise des seniors et retraités (ZRV) était également présente à cette exposition dans le hall central de la gare principale de Zurich. La ZRV est la plus grande association de seniors du canton de Zurich et intervient notamment lorsque les intérêts des personnes âgées sont concernés, entre autres dans les domaines de la prévoyance vieillesse ou de la santé. La ZRV représente l'organisation de seniors envers le public et les autorités - car actuellement il y a beaucoup à défendre.

Le canton de St Gall a un Conseil des aînés - une nouvelle ère

Felicitas Würth-Zoller, Déléguée au CSA

Le 25 octobre 2016 eut lieu l'Assemblée constitutive du Conseil des aînés du Canton de St Gall (KSG) au Stadthof à Rorschach. En présence des hôtes invités, les 13 membres du Conseil furent présentés en tant que lobby de l'Association Suisse des Aînés (ASA).

Furent également présentées les idées maîtresses, concrètement: faire des concernés des participants reconus, utiliser leur potentiel et participer aux décisions politiques actuelles dans le domaine de la politique de la vieillesse. Le Recteur spirituel du Conseil des aînés, Gerhard Fischer, indiqua: «Nous nous ferons également entendre, si le Canton de St Gall ne veut pas nous impliquer activement».

La forme de la future collaboration avec le gouvernement et le parlement st gallois est encore ouverte. Nous espérons des entretiens constructifs et favorables et la prise en compte des

idées des seniors, si le canton ne veut pas nous impliquer activement.

Le Conseiller d'Etat en charge de l'Office des affaires sociales, Martin Klöti, ne voulut rien savoir d'un Conseil des aînés analogue à celui du canton du Tessin. C'est pourquoi l'ASA de SG/AR/AI a créé un sous-groupe Conseil des aînés, qui a recherché et trouvé des personnes de toutes les régions du canton, hommes et femmes, des personnalités ayant un degré de notoriété élevé et de l'intérêt pour les questions relatives à la vieillesse.

Nous nous réjouissons de notre futur travail et nous nous engagerons pour les seniors.

Maintien de l'aptitude à la conduite dans la vieillesse - un guide

Margareta Annen, Rédactrice du CSA

De nombreux seniors sont limités dans leur mobilité, en n'ayant qu'un accès limité aux transports publics et, de ce fait, sont dépendants d'une auto. Cependant l'aptitude à la conduite dès 70 ans et plus est toujours davantage remise en question. La conséquence en est des prescriptions plus sévères qui ne provoquent, hormis des coûts, que peu d'améliorations. Un guide établi par Hansueli Bleiker-Hübscher, aide les seniors conduisant des automobiles à maintenir leur aptitude à la conduite.

Le guide est divisé en six chapitres: La partie «Examen de l'aptitude à la conduite dès 70 ans, resp. 75 ans à partir de 2017» contient les principales modifications, entrées en vigueur au 1er juillet 2016, des exigences minimales pour les «conducteurs non professionnels» (acuité visuelle ramenée de 0,8/0,8 à 0,5/0,2 et en cas de vision monoculaire de 0,8 à 0,6»). Les autres chapitres sont «Ayant attiré l'attention? Vraiment?», «La course de contrôle - épée de Damoclès pour les

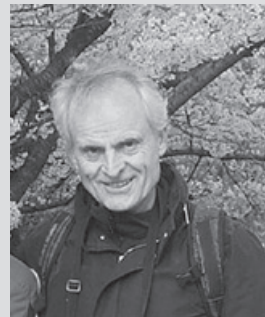
seniors?», «Un cas pour la médecine juridique - et maintenant?», «Ultime sauvetage - le «bleu light»?», «De qui le senior peut-il attendre une aide effective?». Chaque chapitre contient par thèmes de précieuses informations, indications et des recommandations.

«Hilfreiche Information zu den neuen Begriffen um die Erhaltung der Fahrfähigkeit im Alter» («Informations utiles sur les nouvelles notions pour le maintien de l'aptitude à la conduite dans la vieillesse»), peut être obtenu au prix de 5 francs, y compris les frais d'expédition, auprès de:

Hansueli Bleiker - Hübscher, Service de conseil pour les seniors conducteurs d'automobiles (BfS) et ancien Délégué à la sécurité du Bureau fédéral de prévention des accidents (bpa), Degenbalmstrasse 16, 6443 Morschach /SZ; par E-Mail: hlbleiker@bluewin.ch / Tél. 041 /820 29 30

Hommage à Paul Sütterlin

Michel Pillonel, Coprésident du CSA



Le 16 juillet 2016, nous apprenions la terrible nouvelle: Paul Sütterlin est décédé durant ses vacances aux USA. Les membres de la FARES et du Conseil Suisse des Aînés (CSA) effondrés, lui ont rendu un vibrant hommage lors de leurs assemblées respectives. Ils prennent toute la mesure de la perte d'un collègue compétent, engagé et combien attachant.

Paul était un délégué actif et écouté qui savait se faire entendre. A chaque séance, nous avions plaisir à le rencontrer. Il savait trouver les mots justes afin de construire un consensus valable et digne d'être défendu devant les plus hautes instances de la Confédération. Ses domaines de prédilection étaient celui des migrations, où il a œuvré durant toute sa vie, ainsi que celui de l'habitat. Forcés de nous soumettre au destin, nous nous inclinons bien bas devant l'homme d'abord, conscient de ses responsabilités et débordant d'activité, devant l'ami ensuite, qui a payé de sa personne afin que l'amitié ne soit pas vidée de son sens et enfin, devant son inéluctable départ, qui nous laisse sans voix et profondément attristés.

A sa famille dont il était si fier, vont nos plus sincères condoléances et l'expression de notre plus profonde sympathie.

Roland Grunder nouveau Coprésident du CSA

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA

Lors de l'Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association Suisse des Aînés (ASA), Roland Grunder, d'Aigle, fut élu Coprésident du CSA, après avoir exercé cette fonction durant une demi-année par intérim. Délégué au CSA depuis 2014, il est en outre depuis cette année, le chef de la fraction de l'ASA.

Roland Grunder est bilingue. Né à Zurich, il y fréquenta les écoles primaires. Ensuite sa famille déménagea en Suisse romande et il suivit en français les écoles supérieures. Il étudia à l'Université de Lausanne et obtint le diplôme d'économiste. Durant 28 ans, il assumait différentes fonctions de cadre dans les secteurs du tourisme et de la gastronomie. Par la suite, il se mit à son compte et exerça des mandats de conseils dans le domaine de la communication et du marketing. Au cours des dernières années, il se spécialisa dans le domaine du programme «Ambient Assisted Living» (AAL). De 2005 à 2012, il fut en outre consul honoraire de la Tunisie en Suisse.

Nous souhaitons à Roland Grunder beaucoup de succès et de satisfactions dans la conduite - en collaboration avec Michel Pillonel - du Conseil Suisse des Aînés.



Qui est le CSA?

Le Conseil Suisse des aînés est l'organe consultatif du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de position aux autorités et aux instances politiques. Le CSA est constitué des deux organisations faîtières:

- Fédération des Associations des Retraités et de l'Entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Aînés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.

Agenda

Séance de la fraction de l'ASA du CSA

Jeudi 15 décembre 2016, 10h45, Berne

Séance de la fraction de l'ASA du CSA

Jeudi 19 janvier 2017, 10h45, Berne

Séance de la fraction de la FARES du CSA

Jeudi 19 janvier 2017, 10h30, Berne

Assemblée des délégués du CSA

Vendredi 3 février 2017, 10h45, Berne

Assemblée des délégués de l'ASA

Jeudi 9 mars 2017, 10h00, Bâle

Congrès du CSA

Mardi 7 novembre 2017, 10h00, Bienne

SSR Schweizerischer Seniorenrat
CSA Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

★
La Coprésidence et la rédaction souhaitent à tous les membres ainsi qu'à leurs proches de belles fêtes et une excellente nouvelle année.
★ ★ ★

Impressum

EDITEUR

Coprésidence du CSA

Michel Pillonel
Tél. 031 924 11 00
info@csa-ch

Rédaction de langue allemande:

Margareta Annen-Ruf
Tél. 033 251 36 13
margareta.annen-ruf@bluewin.ch

Reinhard Hänggi
Tél. 032 544 05 28
rhaenggi@gawnet.ch

Karl Vögeli
Tél. 079 356 39 35
karl.voegeli@medienconsulting.ch

Rédaction de langue française:

Pierre Lässer
Tél. 079 208 08 45
pierre.laesser@bluewin.ch

Rédaction de langue italienne:

Rosemarie Porta
Tél. 091 971 90 66
rosmarieporta@bluewin.ch

Mise en page et production:

Lithouse, 3013 Berne
Tel. 031 333 28 48
mail@lithouse.ch

Conseil suisse des aînés CSA
Secrétariat Worblentalstrasse 32
3063 Ittigen / Berne
Tél. 031 924 11 00
info@ssr-csa.ch